

<http://www.pressegauche.org/CEGEP-d-institution-publique-a-organisations-para-privées>



CÉGEP : d'institution publique à organisations para-privées ?

- Politique québécoise -



Date de mise en ligne : mardi 4 septembre 2018

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

La Fédération des cégeps accorde trop d'importance à la seule dimension économique des collèges.

Hugues Bonenfant, Philippe Girard, Eric Martin, Sébastien Mussi

Professeurs de philosophie et membres du conseil administratif de la Nouvelle alliance pour la philosophie au collège (NAPAC).

Dans sa plateforme de revendications électorales, la Fédération des cégeps réclame que l'éducation supérieure, et en particulier le cégep, soit au centre d'un nouveau projet de société, n'hésitant pas à brandir l'exemple du rapport Parent. Or, à la lecture de la plateforme de la Fédération, « Miser sur le cégep », ce projet de société peut se résumer ainsi : adaptation sans reste au capitalisme et à l'accélération technologique, notamment à la « révolution numérique ». Les cégeps auraient comme mission principale de fournir la main d'oeuvre aux entreprises et de mettre à jour les compétences, dans un contexte décrit comme étant en mutation de plus en plus rapide : « Favoriser le maillage entre les cégeps et les entreprises en vue d'une actualisation régulière des compétences de la main d'oeuvre ». Voilà bien une définition étroite de ce que peuvent apporter les cégeps à la société québécoise. En effet, il est bien évident que l'éducation participe à l'économie et que certains programmes techniques doivent être mis au goût du jour. Cependant, on ne saurait penser la mission collégiale à travers le seul prisme réducteur de l'actualisation en temps réel de compétences déterminées par le marché.

L'unique priorité : l'économie

La stratégie de la Fédération est celle de la peur : le Québec serait en déficit de productivité, situation qui ne pourrait que s'aggraver tant seraient problématiques les changements démographiques du pays. La situation dramatique de l'économie exigerait donc, sans autre forme de discussion, de « flexibiliser » les cégeps : abandonner toute idée de réseau et remettre dans les mains des « organisations » locales la création de programmes. Ceci permettrait de « délester le ministère des tâches qui pourraient très bien être accomplies localement, ce qui contribuerait à accélérer la révision et la mise en oeuvre des programmes d'études. ». Selon la Fédération, il faudrait donc varier la durée et le format des diplômes (offrir des programmes courts), et offrir des formations à la carte ou en ligne. Pour faciliter tout cela, on souhaite procéder à une « modification en profondeur du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) », ce qui était déjà une des recommandations du rapport Demers, qui avait subi une pluie de critiques.

Enfin, pour favoriser l'innovation « dans un monde de plus en plus technologique, marqué par des changements dont le rythme s'accroît sans cesse », la Fédération pense qu'il faudrait revoir les conventions collectives, parce qu'elles « n'accordent pas aux cégeps la flexibilité essentielle pour donner leur pleine mesure, en particulier face au virage numérique ». Un seul projet, donc : l'adaptation au développement technique et économique au profit du capital. Tout ce qui pourrait faire obstacle à cette logique sera remis en question, incluant les conditions de travail des professeurs.

Dans tout cela, les cégeps, même lorsque à première vue la Fédération semble en faire l'éloge, ne sont considérés que comme des relais économiques. Il faut encourager les entreprises à avoir plus recours aux cégeps dans la formation et la mise à jour de leur main d'oeuvre. « Comparativement aux autres sociétés, les entreprises et les organismes du Québec prennent peu en charge la formation de leurs employés ». Il faudrait donc associer les cégeps encore davantage à la formation, via « un couloir de qualification rapide et repensé ». Conséquemment, la Fédération affirme qu'il faudrait aussi « mettre en place des mesures afin d'accorder des avantages aux entreprises ayant recours aux cégeps pour la formation de leur personnel... Ces mesures pourraient prendre la forme d'un crédit d'impôt ou encore d'un financement particulier ». L'Etat financerait les entreprises privées pour les encourager à mettre à leur main le système public d'éducation, financé, lui, par nos impôts. N'y-a-t-il pas ici le risque de concevoir

de plus en plus les cégeps comme des organismes para-privés, dont les employés, les profs notamment, devraient effectuer un travail de sous-traitance au seul bénéfice des entreprises et de leurs « besoins » ?

Le rapport Parent élagué

Dès la publication du rapport Demers (2014), la Fédération n'a cessé de réclamer que les recommandations en soient appliquées, le comparant tendancieusement au rapport Parent, mais sans jamais mentionner un élément capital : le rapport Parent a tenté, en son temps, de trouver un équilibre entre les exigences économiques et celles d'une formation humaniste (ce qui avait d'ailleurs fait débat). Or, que ce soit dans le rapport Demers ou dans la plateforme de la Fédération, on insiste uniquement sur l'économie et on oublie commodément l'humanisme, dont il n'est plus guère question.

On pourrait se demander au nom de qui parle la Fédération des cégeps et qui lui a demandé de parler des collègues en des termes si étroitement économiques. En effet, dans la presse et dans son document, elle se présente comme étant « les cégeps » ; or, la Fédération ne représente que les directions de ces cégeps, ce qui laisse de côté le cœur même des institutions collégiales : les professeurs et les étudiants. Bref : d'où la Fédération tient-elle son mandat ? Qui parle à travers la bouche de son président Bernard Tremblay ?

Les prétendues solutions proposées par la Fédération aux problèmes que posent les transformations rapides de l'économie et du marché du travail salarié vont toutes dans la même direction : à la fluidification croissante de l'économie devrait répondre la fluidification croissante des organismes de formation et des institutions scolaires. Or, dans aucun document, et surtout pas dans le rapport Demers et ses avatars, n'est posée la simple question de savoir si cette piste de solution est bien la bonne ou si c'en est réellement une. À un monde en perpétuel changement (et dont les écosystèmes se détruisent et se déséquilibrent à vitesse grand V) ne devrait-on pas répondre, en ce qui concerne l'éducation, par une plus grande stabilité, surtout en ce qui concerne les acquis fondamentaux ? S'il s'agit de prendre au sérieux la 4e révolution industrielle, il semble que la formation hyperspécialisée et strictement fonctionnaliste soit dépassée (parce que rapidement obsolète) et qu'il faille plutôt maintenir, favoriser, développer la formation de la personne humaine, afin qu'elle soit capable de développer la faculté de juger et la sensibilité nécessaires pour le vivre-ensemble présent et à venir.

Si nous sommes encore et toujours en train de découvrir ce que signifie être humain, nous sommes cependant assurés que les espoirs de nos enfants et de nos étudiants ne se réduisent pas à « travailler », ou à « faire carrière ». Ainsi, n'en déplaise à la Fédération des cégeps, aucun gouvernement, aucun parti politique ne doit vouloir miser étroitement sur l'avènement d'un être humain unidimensionnel, bref, d'un homo economicus.